

Fiscalité et donations successions

DURÉE :

- 1 Jour – 7h.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun

OBJECTIFS :

- Connaître les règles de droit successoral
- Calculer l'assiette et les droits de succession
- Savoir répondre aux questions que se posent les clients professionnels de l'immobilier

PUBLIC :

- Professionnels confirmés souhaitant conseiller au mieux les accédants et les investisseurs immobiliers sur l'impact de la fiscalité des mutations à titre gratuit

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Ackware
Centre de formation
Informatique - Développement Personnel - Santé



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS
PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE
POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION

ACKWARE - Tél : 03.26.82.19.91 - Fax : 03.26.82.19.70
Email : formation@ackware.fr - Web : www.ackware.fr
ACKWARE - 39 avenue Hoche - Bâtiment B 2nd Etage - 51100 REIMS

RETROUVEZ-NOUS
SUR VOTRE MOBILE EN
FLASHANT CE CODE !



Fiscalité et donations successions

I – Rappel des principales règles du droit successoral : la réforme du 1er Janvier 2007

- La dévolution successorale légale
- La dévolution testamentaire
- La nouvelle situation du conjoint survivant
- La situation des petits enfants
- La réforme de l'indivision
- Le mandat posthume
- Le pacte successoral
- Le changement de régime matrimonial

II – Le calcul de l'assiette des droits de succession : l'impact des dernières lois de finances

- Incidences des dernières lois de finances
- L'actif
- Le passif
- L'évaluation des immeubles

III – Le calcul des droits de succession après les réformes de la loi TEPA et réforme de la fiscalité du patrimoine du 06 juillet 2011 et du 31 juillet 2012

- Les différents barèmes
- Les abattements
- Les réductions

IV – Les formalités déclaratives

- La déclaration de succession
- Le paiement des droits

V – Préparer sa succession

- Les donations
- L'assurance-vie
- Les SCI

VI – La transmission d'entreprises

- La fiscalité applicable
- Le dispositif « pacte Dutreil »